

Sommaire

INSTRUCTION N° 01 : CADRE GÉNÉRAL DU DÉPOSITAIRE CENTRAL DES TITRES.....	6
1.1 STRUCTURE ADMINISTRATIVE D'ALGÉRIE CLEARING	7
1.1.1 Création	7
1.1.2 Objet social.....	7
1.2 LES ADHÉRENTS D'ALGÉRIE CLEARING	7
1.2.1 Critères d'éligibilité :	7
1.2.2 Procédure d'adhésion :	7
1.2.3 Code adhérent.....	8
1.2.4 La mise à jour du dossier d'adhésion	8
1.2.5 Droits et obligations des adhérents	8
1.3 LES VALEURS ADMISES AUX OPÉRATIONS D'ALGÉRIE CLEARING	8
1.3.1 Critères d'éligibilité	8
1.3.2 Modalités d'admission des titres	9
1.3.3 Code valeur	9
1.3.4 La mise à jour du dossier d'admission	10
1.3.5 Droits et obligations des sociétés émettrices de titres admis	10
1.4 LES SERVICES D'ALGÉRIE CLEARING	10
1.4.1 L'administration de comptes courants de titres	10
1.4.2 Le dénouement des transactions exécutées sur les marchés.....	11
1.4.3 Les échanges d'actifs hors marché.....	11
1.4.4 Mise en œuvre des opérations décidées par les sociétés émettrices	12
1.4.5 L'identification des détenteurs de titres	12
1.4.6 Accès au système dépositaire	12
1.5 LES ÉCHANGES AVEC ALGÉRIE CLEARING	12
1.5.1 Le calendrier des jours ouvrés	12
1.5.2 Accès aux modules du système dépositaire.....	13
1.5.3 Les documents échangés	13
1.5.4 Le Bulletin :.....	13
1.6 ANNEXES DE L'INSTRUCTION 01.....	15
ANNEXE 01	16
ANNEXE 02	17
ANNEXE 03	18
ANNEXE 04	19
INSTRUCTION N° 02 : LE DÉNOUEMENT DES OPÉRATIONS DE BOURSE	20
2.1 ORGANISATION.....	21
2.1.1 Principes généraux	21
2.1.2 Les négociations entre Intermédiaires en opérations de bourse (I.O.B.)	21
2.1.3 Les échanges entre teneurs de compte-conservateurs et négociateurs	21
2.2 LE TRAITEMENT DES ESPÈCES.....	24
2.2.1 L'utilisation des comptes espèces à la Banque d'Algérie.....	24
2.2.2 L'autorisation de dénouement donnée à Algérie Clearing	24
2.2.3 Le calcul des montants espèces à imputer.....	24
2.2.4 L'approvisionnement des comptes espèces	24
2.2.5 L'imputation des montants espèces sur les comptes tenus par la Banque d'Algérie et l'information des adhérents.....	25
2.3 LE TRAITEMENT DES TITRES.....	25
2.3.1 L'inscription en compte des titres négociés chez les teneurs de compte-conservateurs habilités	25

2.3.2 Le calcul des montants titres à imputer	25
2.3.3 L'approvisionnement des comptes titres.....	25
2.3.4 L'imputation des montants titre sur les comptes courants chez Algérie Clearing et l'information des adhérents.....	26
2.4 PROCESSUS DE TRAITEMENT DES OPERATIONS DE BOURSE	27
2.4.1 ACHAT DE TITRE	28
2.4.2 VENTE DE TITRES	30
INSTRUCTION N° 03 : LE DÉNOUEMENT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES HORS BOURSE	32
3.1 PRINCIPES	33
3.2 LE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS	33
3.2.1 Les adjudications :	33
3.2.2 Livraisons de titres contre espèces (marché du gré à gré)	34
3.2.3 Livraisons de titres franco espèces	35
3.2.4 Le contrôle des instructions	35
3.2.5 La comptabilisation des opérations et l'information des adhérents	36
INSTRUCTION N° 04 : L'INSCRIPTION EN COMPTE DES TITRES	37
4.1 PRINCIPES	38
4.2 PROCÉDURE	38
4.2.1 Description des étapes	38
4.2.2 Bordereau récapitulatif des certificats présentés pour inscription en compte	42
4.2.3 Présentation des certificats.....	42
4.2.4 Contrôle formel par Algérie Clearing et mise à disposition de l'émetteur.....	42
4.2.5 Le crédit en compte du teneur de compte-conservateur.....	42
4.2.6 Le crédit en compte du titulaire des certificats	42
INSTRUCTION N° 05 : LA COMPTABILITÉ TITRES DES TENEURS DE COMPTE-CONSERVATEURS 47	
5.1 LES RELATIONS ENTRE LES TITULAIRES DE TITRES ET LEURS TENEURS DE COMPTE-CONSERVATEURS DE TITRES48	
5.1.1 L'ouverture des comptes par valeurs.....	48
5.1.2 Conditions de fonctionnement du compte de titres.....	48
5.1.3 LES OPÉRATIONS DÉCIDÉES PAR LES SOCIÉTÉS ÉMETTRICES	55
5.2 LES RELATIONS SOCIÉTÉS ÉMETTRICES ET TENEURS DE COMPTE-CONSERVATEURS	59
5.2.1 Titres au porteur et titres au nominatif	60
5.2.2 Le bordereau de références nominatives	63
5.3 MOYENS ET PROCÉDURES DU TENEUR DE COMPTE-CONSERVATEUR.....	63
5.3.1 Principes de la comptabilité	63
5.3.2 Les outils de la comptabilité.....	64
5.3.3 Contrôle des teneurs de compte-conservateurs.....	66
5.3.4 Exemples de comptabilisation des opérations.....	66
INSTRUCTION N° 06 : LA COMPTABILITÉ TITRES D'ALGÉRIE CLEARING	88
6.1 PRINCIPES	89
6.1.1 Objet de la comptabilité.....	89
6.1.2 Champ d'application	89
6.1.3 Principes comptables	89
6.1.4 Caractéristiques des comptes courants de titres.....	90
6.2 LES DIFFÉRENTS TYPES DE MOUVEMENTS COMPTABLES	91
6.2.1 Les écritures du Dépositaire.....	91
6.2.2 Les ordres de virement des adhérents.....	92
6.2.3 Les livraisons contre paiement.....	93
6.2.4 Étapes de traitement des mouvements Bourse.....	93
6.2.5 Étapes de traitement des adjudications.....	94
6.2.6 Étapes de traitement d'une inscription en compte - cas d'une dématérialisation - :	95
6.2.7 Statut des mouvements	95
6.3 LE COMPTE ÉMISSION ET LES CONTRÔLES D'ALGÉRIE CLEARING	96
6.3.1 Le Dépositaire se constitue comptable de chaque émission	96
6.3.2 La mise à jour du compte émission	97

6.3.3 Le contrôle des équilibres comptables	97
6.4 LA JOURNÉE COMPTABLE DU DÉPOSITAIRE	97
6.4.1 La sélection des mouvements à dénouer.....	97
6.4.2 Le contrôle de provision des mouvements à dénouer.....	98
6.4.3 Ordre de priorité et période de recyclage des mouvements.....	98
6.4.4 L'imputation comptable des mouvements dénoués	98
6.4.5 L'information des adhérents	98
INSTRUCTION N° 07 : ETATS COMPTABLES MIS A LA DISPOSITION DES ADHERENTS	99
7.1 LES ETATS COMPTABLES.....	100
7.2 PRÉSENTATION DES ETATS COMPTABLES	100
7.2.1 Relevé des opérations comptabilisées	100
7.2.2 Descriptif du relevé des opérations comptabilisées.....	101
7.2.3 Description du relevé des opérations comptabilisées.....	102
7.2.4 Relevé des soldes titres	103
7.2.5 Descriptif du relevé des soldes titres.....	104
7.2.6 Description du relevé des soldes titres.....	105
7.2.7 Relevé des mouvements en attente de dénouement	105
7.2.8 Descriptif du relevé des mouvements en attente de dénouement	106
7.2.9 Description du relevé des mouvements en attente de dénouement	107
7.2.10 Relevé des mouvements en défaut de provision titres	108
7.2.11 Descriptif du relevé des mouvements en défaut de provision titres	109
7.2.12 Description du relevé des mouvements en défaut de provision titres	110
7.2.13 Relevé des mouvements en suspens recyclés	111
7.2.14 Descriptif du relevé des mouvements en suspens recyclés	112
7.2.15 Description du relevé des mouvements en suspens recyclés	113
7.3 ANNEXES DE L'INSTRUCTION 07.....	114
ANNUXE 01 : Liste de types d'opérations	114
ANNUXE 02 : Liste des natures de comptes	115
ANNUXE 03 : Liste des catégories d'avoir	116
ANNUXE 04 : Liste des statuts des mouvements	116
ANNUXE 05 : Liste des codes d'origine	116
ANNUXE 06 : Liste de type de mouvements	116
INSTRUCTION N° 08 : L'ADMINISTRATION DES TITRES	122
8.1 L'IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES POUR LE COMPTE DES SOCIÉTÉS ÉMETTRICES	123
8.1.1 La demande d'identification des titulaires inscrits auprès des teneurs de compte-conservateurs	123
8.1.2 La réponse des teneurs de compte-conservateurs au Dépositaire	123
8.1.3 L'envoi des données identifiant les actionnaires à la société émettrice	124
8.1.4 Particularités liées aux mouvements matériels de certificats et aux ajustements à la date d'arrêté	124
8.2 LE TRAITEMENT DES OPÉRATIONS DÉCIDÉES PAR LES ÉMETTEURS.....	125
8.2.1 Principes	125
8.2.2 Les deux types d'opérations sur titres	125
8.2.3 Le traitement des mouvements en attente de dénouement	126
8.2.4 L'émission d'attestations par Algérie Clearing.....	126
8.2.5 L'information des adhérents.....	127
8.3.1 Mise en paiement de dividende.....	127
8.3.2 Mise en paiement des intérêts.....	128
8.3.3 Attribution gratuite de titres (<i>avec rompus</i>)	129
8.3.4 Souscription avec droit préférentiel	131
8.3.5 Fusion de deux sociétés cotées (<i>avec rompus</i>)	132
INSTRUCTION N° 09 : TARIFICATION DES SERVICES D'ALGERIE CLEARING	134
9.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	135
9.2 TARIFICATION DES SERVICES D'ALGERIE CLEARING	136